

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 15 NOVEMBRE 2023

**04- Objet : SYNDICAT EAU 47 – DESIGNATION DES DELEGUES – MISE A JOUR POUR LA COMMUNE DE CALIGNAC, LAVARDAC, MONTESQUIEU ET SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC
N° Ordre : DE-098-2023**

Rapporteur : Le Président de séance

Nomenclature : 5.3.4. Désignation de représentants -autres

L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes d'Andiran, après convocation régulière du Président du 09 novembre 2023, et sous la présidence de Monsieur Francis MALISANI, 1^{er} Vice-Président.

Membres présents (39 du point 01 à 04 puis 40 du point 05 à 22) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : M. Michel DAUNES

Bruch : -

Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIÉ

Calignac : Mme Stéphanie DAVID

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ÉCHÉVÉRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO, Sébastien CRUSSIÈRES

Le Frechou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : -

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET et MM Serge ARNAUNÉ, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Frédéric SANCHEZ et Nicolas LACOMBE (arrivé à partir du point 05)

Pompiéy : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. Joël CHRETIEN, suppléant

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : -

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (7) :

Barbaste : Mme Valérie TONIN à M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI à M. Pascal BOUTAN

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIÉ

Mézin : Mme Dominique BOTTÉON à M. Jacques ETCHEVERRIA et M. Jacques LAMBERT à M. Pascal LEGENDRE

Nérac : Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI à M. Francis MALISANI

Membre absent excusé (2) :

Lavardac : M. Georges BARBARA

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC, suppléé par M. Joël CHRETIEN

Membres absents non excusés (05 du point 01 à 04 puis 04 du point 05 à 22) :

Mézin : M. Jean-Michel MANABÉRA

Nérac : Mmes Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY et Mélanie SERRES-SOLANO et Nicolas LACOMBE (jusqu'au point 04)

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIÉ a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 39

Votants : 46

Absents : 14

- Dont « pour » : 46

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 7

- Dont abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président rappelle que par délibération n°186-2017 du 20 septembre 2017, Albret Communauté a transféré à Eau47 les compétences « Eau potable » / « Assainissement (collectif et non collectif) », à effet au 1^{er} janvier 2019.

Considérant les règles de représentativité des membres d'Eau47 au sein du Comité syndical, définies par l'article 4.2.2 de ses statuts.

Considérant les modalités de désignation visées par l'article L 5211-1 et L 2121-21 du CGCT,

Vu la délibération DE-099-2020 du 16 juillet 2020 désignant les délégués titulaires et suppléants des 33 communes,

Vu la délibération DE-113-2020 du 09 septembre 2020 modifiant les délégués pour la commune de Bruch,
Vu le courrier reçu le 25 août 2020 avec la délibération 009/2020 du 10 juillet 2020 détaillant les délégués auprès du syndicat EAU 47 pour la commune de Saint-Pé Saint-Simon,

Vu la délibération DE-163-2020 du 16 décembre 2020 modifiant les délégués pour la commune de Réaup-Lisse,

Vu la délibération DE-047-2021 du 24 mars 2021 modifiant les délégués pour les communes de Barbaste et de Calignac,

Vu la délibération DE-099-2021 du 10 novembre 2021 modifiant les délégués pour les communes de Le Saumont, Le Nomdieu et Sos,

Vu la délibération DE-104-2021 du 15 décembre 2021 modifiant les délégués pour la commune de Sos,

Vu la délibération DE-074-2022 du 29 juin 2022 modifiant les délégués pour les communes de Réaup-Lisse et Saint Pé Saint Simon,
Vu la délibération DE-103-2022 du 21 septembre 2022 modifiant les délégués pour la commune de Saint Pé Saint Simon,
Vu la délibération DE-120-2022 du 16 novembre 2022 modifiant les délégués pour la commune de Moncrabeau,
Vu la délibération DE-046-2023 du 24 mai 2023 modifiant les délégués pour la commune de Sos,
Vu la délibération DE-084-2023 du 20 septembre 2023 modifiant le délégué suppléant pour la commune du Thouars-sur-Garonne,

Considérant le décès d'Alban Cassagnabère, Maire de Calignac, survenu le 21 juillet 2023, et membre suppléant auprès du syndicat EAU 47.

Considérant les résultats des élections municipales partielles du 15 octobre 2023 sur Calignac, à la suite desquelles Stéphanie David a été élue Maire le 20 octobre 2023 ;

Considérant la délibération 2023/039 du 20 octobre 2023 transmise par la mairie de Calignac désignant les nouveaux délégués auprès du syndicat EAU 47 ; à savoir Stéphanie David, déléguée titulaire et Sandrine George, déléguée suppléante ;

Considérant la délibération 2023-33 du 02 octobre 2023, transmise par la mairie de Montesquieu concernant la modification du délégué suppléant auprès du syndicat EAU 47 ; à savoir remplacer le délégué suppléant actuel Patrick Ferri, démissionnaire du conseil municipal, par Gérard Jacquillard ; William Baldi restant délégué titulaire,

Considérant la demande transmise par la mairie de Sainte-Maure-de-Peyriac le 19 octobre 2023 concernant la modification du délégué suppléant auprès du syndicat EAU 47 ; à savoir remplacer le délégué suppléant actuel Jean-François Grandveau (élu démissionnaire du conseil municipal), par Christophe Ginglardi ; Patrice Jacquin restant délégué titulaire.

Considérant la délibération DEL-44-2023 du 19 octobre 2023, transmise par la mairie de Lavardac concernant la modification des délégués auprès du syndicat EAU 47 (2 titulaires et 2 suppléants) ; à savoir de remplacer Ludovic Biasotto, délégué titulaire par Christelle Pruvost (Sébastien Crussière restant l'autre délégué titulaire), et de remplacer les délégués suppléants Pierre Mader (démissionnaire du conseil municipal) et Christelle Pruvost (qui passe de suppléante à titulaire), par Hélène Demeste et Isabelle Salis.

Il convient donc de procéder à ces différentes mises à jour.

Le Conseil Communautaire
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► **De modifier** la désignation des délégués pour les communes de Calignac, Lavardac, Montesquieu et Sainte-Maure-de-Peyriac, comme suit :

- Calignac - déléguée titulaire : Stéphanie David (à la place de Yannick Sempe),
et déléguée suppléante : Sandrine George (à la place d'Alban Cassagnabère) ;
- Montesquieu - délégué suppléant : Gérard Jacquillard (à la place de Patrick Ferri) ;
- Lavardac - délégués titulaires : Christelle Pruvost (à la place de Ludovic Biasotto) ;
et délégués suppléants : Hélène Dumeste et Isabelle Salis (à la place de Pierre Mader et Christelle Pruvost) ;
- Sainte-Maure-de-Peyriac – suppléant : Christophe Ginglardi (à la place de Jean-François Grandveau).

AR Prefecture047-200068948-20231115-DE_098_2023-DE
Reçu le 21/11/2023

► **D'approuver** la liste à jour des **35 délégués** (autant de titulaires que suppléants) qui représentent la CDC « Albret Communauté » auprès du syndicat Eau47, selon le détail suivant :

N°	Commune	Titulaire	Suppléant
1	ANDIRAN	Lionel LABARTHE	Michel SERRANO
2	BARBASTE	Valérie TONIN	Cyril LAZARTIGUES
3	BRUCH	Alain LORENZELLI	Mireille ROSSI
4	BUZET	Jean-Louis MOLINIE	Laurent VIDALE
5	CALIGNAC	Stéphanie DAVID	Sandrine GEORGE
6	ESPIENS	Serge LARROCHE	Eric LABADIE
7	FEUGAROLLES	Nicolas RAVEL	Claudio CANAPARO
8	FIEUX	Brigitte CERVERA	William DALMAU
9	FRANCESSCAS	Paulette LABORDE	Denis SOUILHE
10	FRECHOU (LE)	Pierre REAU	André APPARITIO
11	LAMONTJOIE	Pascal BOUTAN	Gabriel SAINT MEZARD
12	LANNES	Jacques ECHEVERRIA	Gérald OLIVIER
13	LASSERRE	Serge PERES	Vincent BOURDENS
14	LAVARDAC	Christelle PRUVOST	Hélène DEMESTE
15	LAVARDAC	Sébastien CRUSSIÈRE	Isabelle SALIS
16	MEZIN	Pierre DUCOMET	Jacques CHAPOLARD
17	MONCAUT	Francis MALISANI	Josiane SOURBES
18	MONCRABEAU	Denis DELFOUR	Isabelle LENSEIGNE
19	MONTAGNAC SUR AUVIGNON	Jérôme BONNE	Stéphanie TOLOT
20	MONTESQUIEU	William BALDI	Gérard JACQUILLARD
21	MONTGAILLARD	Henri de COLOMBEL	Luc ANCELLIN
22	NERAC	Hugues DAVID	Daniel ESSERTEL
23	NERAC	Thierry BOZZELLI	Patrice DUFAU
24	NOMDIEU (LE)	Marie-France VILLES	Jean-Pierre LUSSAGNET
25	POMPIEY	Jean-Pierre SUAREZ	Jean-Claude ANTONIAZZI
26	POUDENAS	Joël CHRETIEN	Pascal DUPRAT
27	RÉAUP-LISSE	Alain LALANNE	Perrine LE RALLE
28	STE MAURE DE PEYRIAC	Patrice JACQUIN	Christophe GINGLARDI
29	SAINT PÉ SAINT SIMON	Michel SABATHIER	Martine LAZARTIGUE
30	SAINT VINCENT DE LAMONTJOIE	Bruno BUISSON	Colette BONNET
31	SAUMONT (LE)	Jean-Louis LALAUE	Laurent BUILLET

AR Prefecture

047-200068948-20231115-DE_098_2023-DE
Reçu le 21/11/2023

32	SOS	Patrick TONIN	Nicole PREVOT
33	THOUARS-SUR-GARONNE	Jean-Pierre VICINI	Nicolas GUIRAUD
34	VIANNE	Daniel FRICARD	Patrick CAYROU
35	XAINTRAILLES	Brigitte RIBERA	Michèle AUTIPOUT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président

Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance



Publication le : 21 NOV. 2023